



Couple dans une flaie, la femelle est gravide. Combe Noire, Villiers-le-Duc, Côte-d'Or; 9 mars 2007.



Triton palmé

Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)

Le Triton palmé est sans doute l'Amphibien le plus commun de Bourgogne ! Bien entendu, comme tous les tritons, il passe le plus souvent inaperçu si on ne va pas explorer la nuit, à l'aide d'une lampe puissante, les mares ou les étangs, ou si l'on ne donne pas quelques coups de troubleau le long des rives (attention, espèce protégée !). Très ubiquiste, il est plus facile à voir, au détour d'une balade, dans les ornières peu profondes d'un chemin ou dans une auge aux eaux limpides. Attention, les confusions avec le Triton ponctué peuvent être fréquentes. Même en saison de reproduction, les femelles se ressemblent comme deux gouttes d'eau.

Description générale du lot de données

Mentionné par P. BERT dans son catalogue des vertébrés de l'Yonne (1864). En Côte-d'Or, il est présent en 1950 dans le jardin botanique du musée de Dijon (anonyme), et cité par P. PARIS en 1933 en plaine de Saône, qui le considère comme commun dans le département (1911). En 1964, B. FROCHOT l'observe au niveau du massif forestier de Cîteaux (21). À Turny (89), il est signalé par B. MATHIEU en 1965. P.H. ANDERSEN le note en Saône-et-Loire le 21-07-1972, et A. ZUIDERWIJK dans la Nièvre en 1977.

Bien qu'il n'y ait pas eu de recherches spécifiques ciblées sur le Triton palmé pour améliorer la connaissance de sa répartition régionale, les programmes d'études menés sur les Triton crêté et marbré entre 2004 et 2012 ont permis la collecte de très nombreuses informations. Des échantillonnages dans le cadre d'un projet de recherche basé sur des analyses génétiques (Copafaune) en 2009 et 2010 ont conduit également à l'identification de nombreux points d'eau occupés.

La Bourgogne Base Fauna rassemble 3296 données de Triton palmé (11,4 % des données sur les Amphibiens), dont 2850 après 1999 (12,1 %). C'est de ce fait la troisième espèce la plus fréquemment notée, après les grenouilles vertes et le Crapaud commun, et la seconde après 1999. 2641 stations ayant fait l'objet d'au moins une observation de l'espèce sont géolocalisées, soit près d'1/5 des points d'observations d'Amphibiens. L'espèce a déjà été notée sur 820 communes au total (49,1 %) : le Triton palmé a été détecté dans près d'une commune sur 2 ayant fait l'objet d'observations de Batraciens. Il est réparti sur 298 mailles au total (83,7 %), 290 après 1999 (81,9 %). 365 observateurs (41,1 %) l'ont déjà signalé. Le Triton palmé se classe en 6^e position au niveau de l'évolution du nombre de données (multiplié par 7,4) et en 8^e pour l'augmentation du nombre de mailles (x 2,4) : c'est une espèce très commune qui n'était par conséquent que moyennement connue (ou du moins notée : comme beaucoup d'espèces courantes, les observateurs pensent souvent qu'il n'est pas nécessaire de faire remonter les informations) avant 1999, période pour laquelle la connaissance reste assez hétérogène. C'est la 5^e espèce dans le classement du nombre de géolocalisations par maille (3,2 stations/maille), du fait de sa large distribution qui tire le chiffre vers le bas notamment par rapport à la réalité du maillage de points d'eau utilisés et de sites d'observation.

Très largement réparti, le Triton palmé est commun (C) et certains secteurs présentent des densités d'observations très importantes. C'est l'espèce de triton la plus commune, à la fois en termes de couverture d'aire, d'effectifs et de maillage de milieux utilisés, et très certainement l'Amphibien le plus commun également : les Grenouilles vertes sont davantage notées, mais beaucoup plus facilement détectables, tandis que leur répartition est potentiellement plus restreinte.

Au moins 84 % des données sont collectées au sein des points d'eau de reproduction, l'espèce restant donc très discrète lorsqu'elle est en phase terrestre. Les adultes sont le plus facilement détectés. Ils sont observés dans 99,1 % des cas renseignés (n renseigné = 2399), des juvéniles dans 1,2 % des cas (29 données), 3,8 % des larves (92 cas), et des pontes dans

0,6 % des cas (15 données). On recense seulement 19 témoignages relatifs à des animaux morts. 120 données font mention d'individus en déplacement sur des routes (dont 4 avec présence d'animaux écrasés) mais 95 d'entre elles ont été collectées lors d'une action de sauvetage par barrières d'interception à Chamoux (89), ce qui fausse les comparaisons.

Milieux aquatiques

Le Triton palmé est une espèce ubiquiste peu exigeante, qui occupe préférentiellement les eaux stagnantes lors de ses phases de reproduction. Il peut également fréquenter des milieux faiblement courants. L'histogramme des biotopes aquatiques utilisés est très proche de celui du Triton alpestre. L'espèce va se rencontrer principalement dans les plans d'eau tels que les mares (n = 1573, ia = 1,87), et dans les étangs : 83 d'entre eux sont connus pour abriter ou avoir abrité l'espèce, sur un échantillon de 751). L'indice d'affinité n'est que de 0,4, mais on peut envisager un biais de détection dans ce type d'habitat (accès aux berges parfois délicat, turbidité souvent élevée, roselières entravant les recherches, effet de dilution étant donné la surface parfois importante de ces points d'eau, moins de recherches ciblées sur ce type d'espèce dans ces milieux...). Les mares servant à la reproduction peuvent être de tout type (mares abreuvoirs, de villages, réservoirs, de fermes, mardelles forestières...). Les flaques et ornières inondées sont couramment occupées (n = 188) et sont des biotopes appréciés, même si l'indice est inférieur à 1 (nombre d'entre elles parmi l'échantillon ne sont pas propices aux Amphibiens du fait d'une alimentation en eau insuffisante, ce qui explique cette valeur). Le Triton palmé s'observe régulièrement au sein de fossés (n = 77, ia = 0,74 seulement, mais le nombre assez conséquent de fossés échantillonnés de type « pionniers » en carrière, qui ne sont pas nécessairement colonisés très rapidement, explique ce chiffre), des bras morts, gravières, sablières, carrières, auges et abreuvoirs ou encore des zones humides ou inondables, des bois marécageux (aulnaies inondées par exemple). Il est assez souvent observé au sein des lavoirs (n = 52, ia = 1,33), ainsi que dans des sources et fontaines (n = 60, ia = 0,57), certainement un peu moins propices en général que pour le Triton alpestre. L'espèce est notée à quelques reprises dans des canaux, fleuves et rivières, grands réservoirs, qui sont sans doute très sous-estimés quant à leur utilisation (même biais que pour les étangs). Elle est mentionnée enfin dans des zones de suintements, rigoles et drains (15 données), de mouillères piétinées par le bétail de quelques ruisseaux (28), d'exutoires d'étangs, de bassins de décantation ou de récupération d'eau, de chablis, de puits, bauges à sangliers, boires, zones marécageuses diverses... Des points d'eau dans des tourbières, dans des zones paratourbeuses, ou des mares acides à sphaignes peuvent être colonisés.

Les biotopes aquatiques utilisés sont de taille très variable, de 0,1 m² (ornières par exemple) à plusieurs ha, pour les étangs et grands réservoirs. Aucun préférendum ne se dégage en ce qui concerne la profondeur des points d'eau, même si les Tritons palmés sont souvent observés dans des secteurs de faible profondeur. La lame d'eau de certains milieux



Plusieurs dizaines d'individus de Triton palmé peuvent parfois se rencontrer dans quelques mètres carrés d'ornières, notamment en milieu forestier ou lisière forestière.

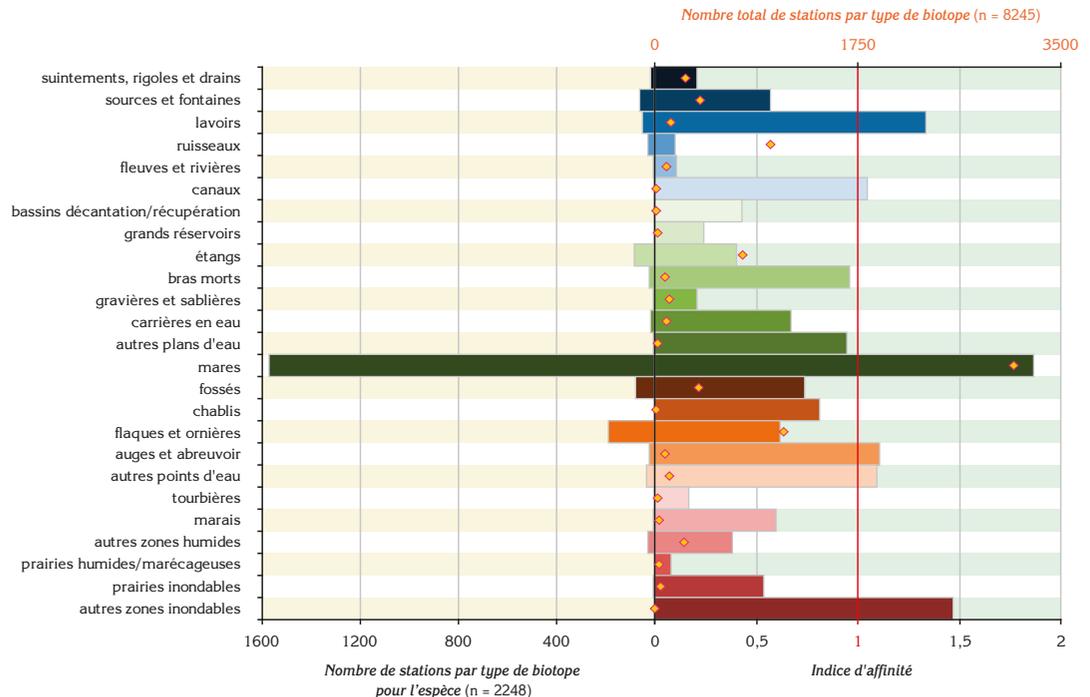
la Chutly, Préporché, Nièvre, 21 juin 2011.



On rencontre les cortèges communs dans les étangs du Morvan : Tritons palmé, alpestre, Grenouilles vertes et rousse, et Crapaud commun.

Étang de Verny des Brûlons, Saint-Agnan, Nièvre, 3 septembre 2012.

n'atteint parfois que quelques centimètres. Les sources, ruisseaux, rigoles, rivières, flaques alimentées par des écoulements peuvent présenter des vitesses de courant faibles à moyennes, de 5 cm/s à 25 cm/s, voire au delà. Il occupe aussi bien des sites riches en végétation aquatique que des points d'eau qui en sont dépourvus et des milieux à tous les stades d'évolution, qu'ils soient pionniers ou en phase d'atterrissement (envahissement par les typhas, les glycéries, les ligneux...). C'est une des dernières espèces que l'on peut rencontrer sur les milieux aquatiques en voie de disparition naturelle. Les biotopes peuvent présenter des eaux fraîches ou plus chaudes. Les sites sont parfois très riches en matière organique non décomposée notamment dans les sous-bois. Souvent, il est noté dans des milieux très fermés et ombragés (21,7 % des sites renseignés présentent un ombrage de plus de 75 %, soit une part équivalente à celle de l'échantillon global), même si, majoritairement, les données correspondent à des milieux plutôt ouverts et bien ensoleillés (davantage prospectés). On signalera 104 cas pour lesquels la présence de poissons est constatée (3 %, y compris de poissons carnassiers (brochets, notamment dans les mares des vallées alluviales et les zones de frayères, perches...), soit le double que pour le Triton alpestre et davantage que dans l'échantillon global. Cette relative tolérance est d'autant plus importante que les milieux occupés par l'ichtyofaune seront riches en végétation aquatique, lui permettant d'échapper à la prédation. La reproduction n'est toutefois pas toujours certaine dans ces milieux, et les effectifs toujours plus faibles que dans des points d'eau qui en sont exempts. Dans au moins 76 cas, les points d'eau occupés sont alimentés par une source. Il est fréquent de le trouver également



Biotopes du Triton palmé.

dans les plans d'eau formés par des retenues sur des ruisseaux, ou dans des mares ou des étangs traversés par des petits cours d'eau. Enfin, les citations dans des milieux très eutrophes ou dystrophes, et dans des points d'eau très perturbés (ragondins, engins, bétail, égouts...) ne sont pas rares, ce qui peut indiquer une tolérance vis-à-vis de ce type de facteurs, dans une certaine mesure toutefois.

Habitats terrestres

Les populations de Triton palmé sont établies dans tout type de milieux : bocage, forêts de feuillus, peupleraies, de résineux, bois marécageux, marais (dont des marais tufeux signalés à plusieurs reprises), villages, jardins, zones urbanisées, zones cultivées ou mixtes, vallées alluviales, carrières... Tributaires des zones humides, la seule contrainte est la présence de points d'eau dans un rayon assez proche. L'histogramme de l'occupation du sol est là encore très similaire à celui du Triton alpestre, et montre une espèce peu spécialisée. La majorité des stations sont liées au milieu bocager et prairial (55,1 % des stations sont incluses dans ce type d'habitat qui représentent 50,8 % de l'occupation du sol dans un rayon de 200 mètres), soit bien davantage que la valeur régionale et un peu au-dessus des valeurs de l'échantillon global. Légèrement sous-représentées, les forêts restent assez représentées malgré tout mais ne semblent pas privilégiées, alors que c'est le cas dans certaines régions d'Europe, comme en Loire-Atlantique ou en Wallonie (GROSSELET *et al.*, 2011 ; JACOB *et al.*, 2007). Les axes de communication présentent des valeurs élevées du fait que les mares échantillonnées sont souvent accolées aux routes ou chemins pour des raisons de facilité d'accès lors des inventaires.

Parmi les observations en milieu terrestre, on peut citer au moins 3 mentions dans des caves, 5 sous divers objets (planches, pierres...), une dans un tas de terre.

J. ALLAIN compte 34 individus sous une bâche en plastique, le 26-03-2011 à Cuffy, commune du Cher limitrophe de la Nièvre, en compagnie de 2 Tritons ponctués et 2 Tritons crétés. C. QUATRE découvre un individu dans un tas de terre à Saint-Fargeau (89), durant l'hiver 1993.



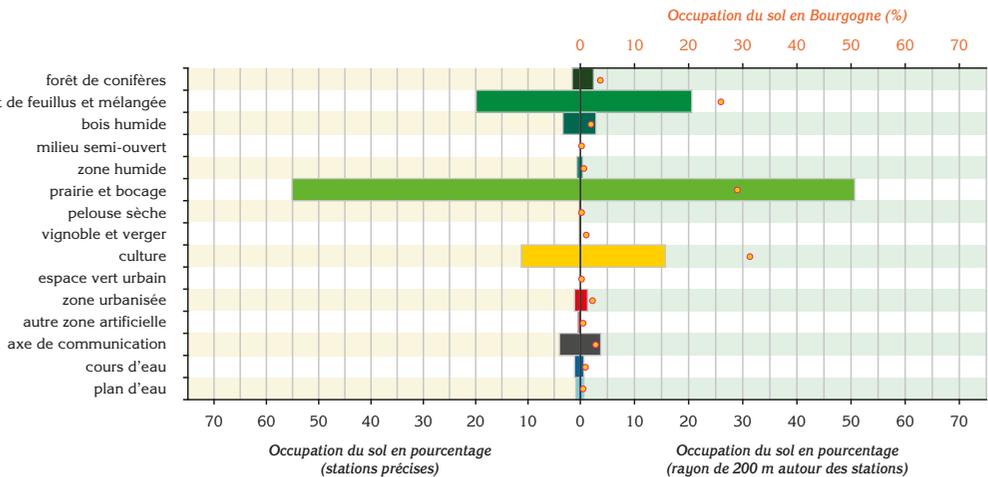
Céline HOUDE

Extrémité d'un bras mort en prairie alluviale. *le Noyer, Fretterans, Saône-et-Loire, 18 août 2011.*

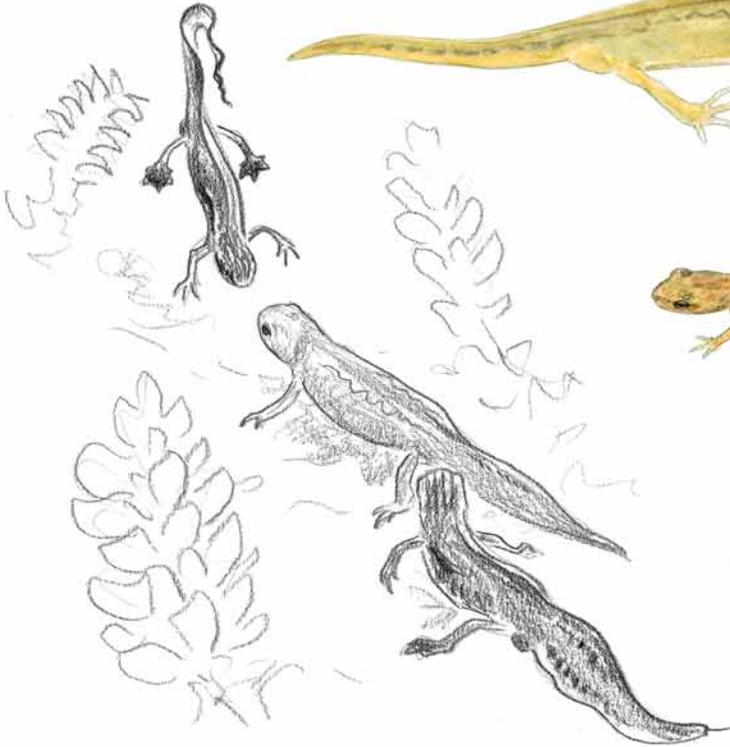
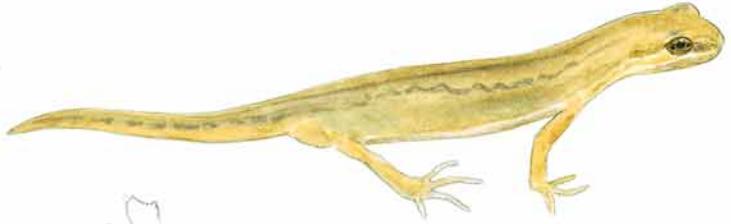
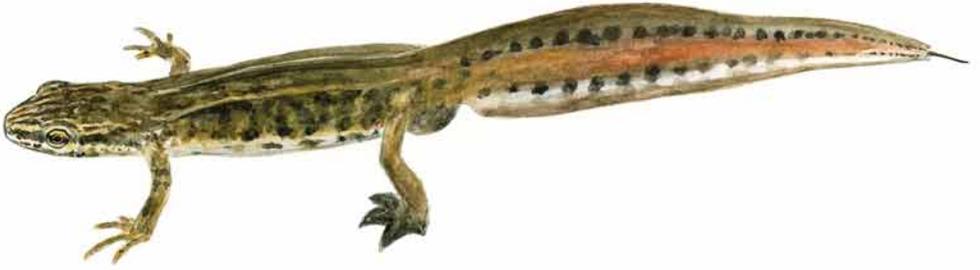
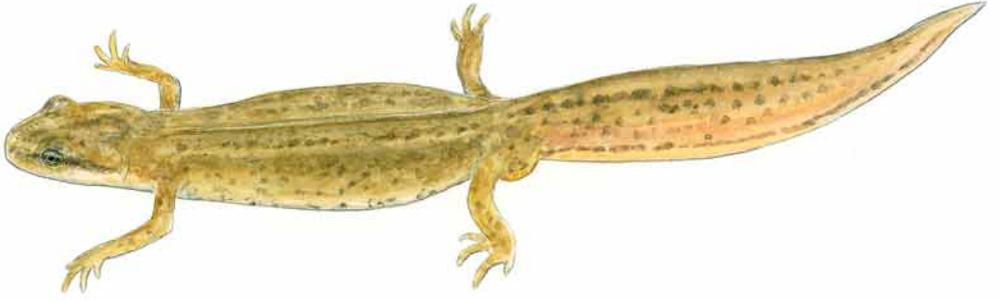


Céline HOUDE

Mare de l'Auxois en phase d'atterrissement, le Triton palmé est une des dernières espèces à pouvoir se reproduire dans ce type de milieu. *Vielmoulin, 6 août 2012.*



Occupation du sol des stations de Triton palmé (n = 2 151).



Jean Chevallier
2006

Distribution

La distribution européenne du Triton palmé est assez restreinte. On ne le rencontre qu'en Europe de l'Ouest, du nord de l'Espagne à la Belgique et à l'ouest de l'Allemagne. Il est présent également en Grande-Bretagne (JOLY & MIAUD, 2012).

Ce triton est très largement réparti sur l'ensemble de la Bourgogne. L'espèce est assez commune à extrêmement commune dans la plupart des régions naturelles, excepté dans les zones présentant un déficit en points d'eau de surface. Toutefois, même dans ces secteurs, des milieux aquatiques même très isolés peuvent être occupés, comme c'est le cas par exemple dans l'Yonne sur les zones les plus sèches (Champagne crayeuse, Champagne sénonaise, Tonnerrois, ou plus ponctuellement au sein des vallées de l'Yonne et de la Cure), dans la Nièvre (plateau nivernais), ou en Côte-d'Or (plateau châtilonnais, Barséquannais, côtes et arrière-côtes...). Il est très commun et abondant dans les régions naturelles peu dégradées par les activités humaines, et notamment au sein des grands réseaux de mares, où l'on peut quasiment le rencontrer dans chacune d'elles, et/ou dans les zones les plus hydromorphes : la Puisaye, le Gâtinais (89), l'Auxois, le pays d'Arnay (21), la Terre Plaine (21 et 89), le Bazois (58), le plateau d'Antully, la Bresse (71), le val de Saône (21 et 71) accueillent des populations très importantes. Dans certains de ces secteurs, les densités relevées de points d'eau occupés peuvent atteindre des valeurs de l'ordre de 50 à 60 stations au km², comme à Saint-Sauveur (89) en Puisaye par exemple. Il est également fréquent dans le

Clunyois (71), ou encore dans le Morvan, où il trouve profusion de points d'eau propices de tout type, même si le Triton alpestre y est presque plus commun. Sa présence est encore sans doute très sous-estimée dans le sud Bazois, entre Loire et Allier et dans le pays de Fours (58), en Sologne bourbonnaise (58 et 71), dans le Charollais Brionnais (71).

La plage d'altitude occupée est très large, et il peut se rencontrer partout en région.

La plus basse altitude relevée est de 54 mètres, et correspond à une donnée de G. SAVÉAN à Villeneuve-la-Guyard (89), dans l'extrême nord de la vallée de l'Yonne, en 2001. À l'inverse, il est observé à plus de 800 mètres en forêt du Grand Montarnu à Arleuf (58), le 01-05-2002, dans une ornière de débardage, en compagnie de Tritons alpestres (F. MALGOUVRES). A. et F. CARTIER signalent également 3 adultes avec des Tritons alpestres dans les bassins d'une source du mont Beuvray, la fontaine Saint-Pierre située à 775 mètres d'altitude, sur la commune Glux-en-Glenne (58), le 30-05-2008.

État de la connaissance sur la distribution

Avant 1999, le niveau de connaissance à l'échelle régionale était jugé faible au regard de l'abondance réelle de l'espèce. Il peut être désormais considéré comme bon. Il subsiste cependant des disparités dans la couverture de prospection, avec des secteurs moins bien connus (Charollais et Brionnais, Bresse, entre Loire et Allier...).

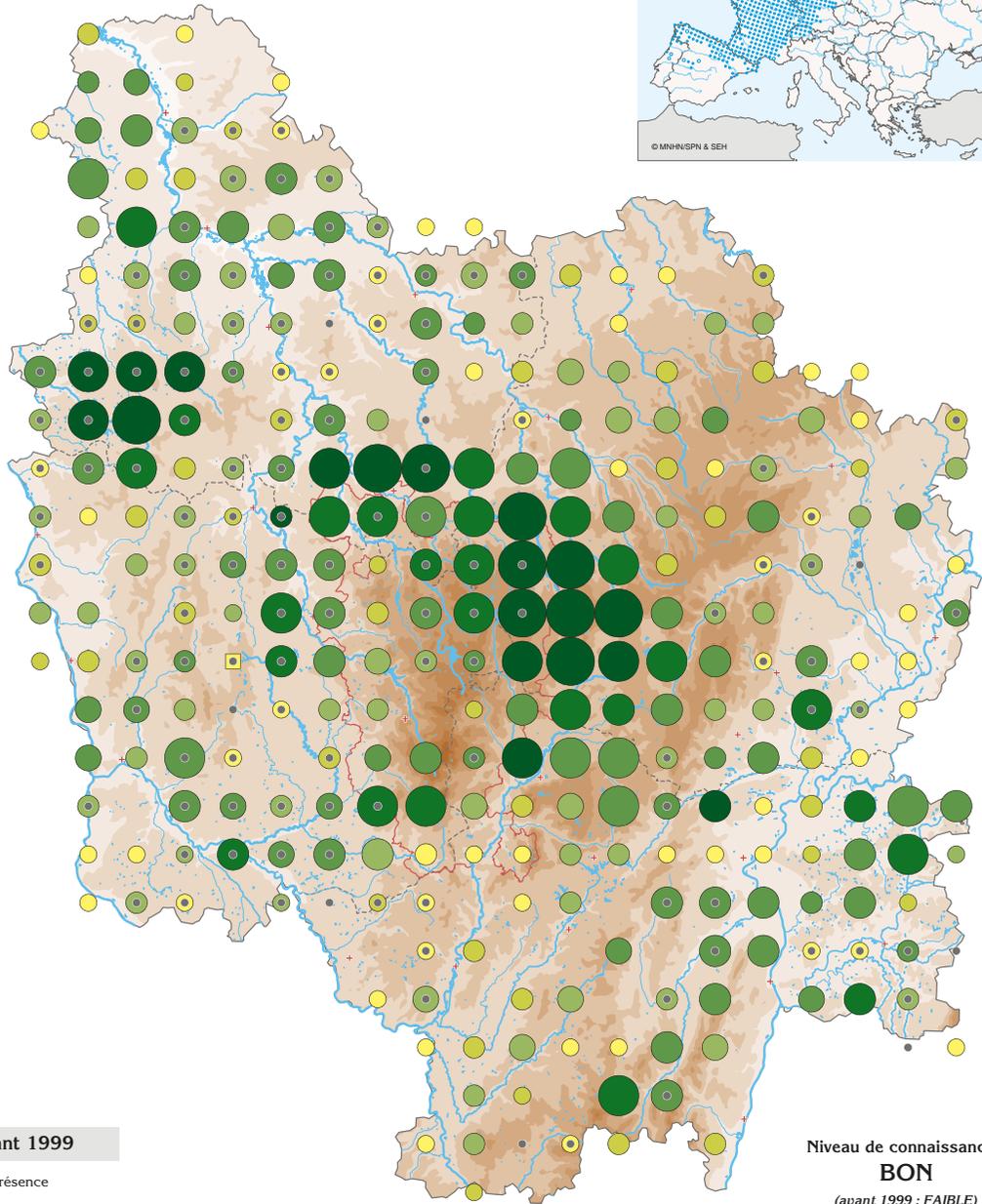
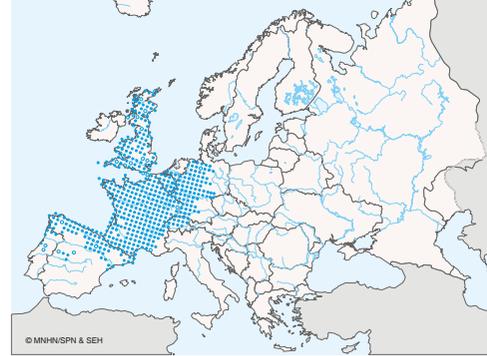


Cyril Ruoso

Mâle en parure nuptiale nageant dans une mare abreuvoir de Puisaye, les pieds arrière palmés sont bien visibles. Mézilles, Yonne, 22 mars 2011.

Triton palmé

Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)



Avant 1999

● présence

Après 1999

Nombre de stations géolocalisées

- 30 et plus
- 15 à 29
- 5 à 14
- 3 à 4
- 2
- 1

■ présence, stations non géolocalisées

Surface occupée théorique

- > à 5 000 hectares
- 2 500 à 4 999
- 1 500 à 2 499
- 1 000 à 1 499
- 500 à 999
- < à 500

Niveau de connaissance :

BON

(avant 1999 : FAIBLE)

	0%	1%	2%	4%	8%	16%	32%	64%	100%
données	avant 1999					446			
	après 1999					2850			
stations	avant 1999					249			
	après 1999						2410		
communes	avant 1999						207		
	après 1999							736	
maillles	avant 1999							124	
	après 1999								290
observateurs	avant 1999						67		
	après 1999							330	
rareté	temporelle								C
	spatiale								FF

Phénologie

Davantage de données sur les tritons ont été collectées dans les points d'eau entre mi-mars et début juin en raison des programmes ciblés sur les Tritons crêté et marbré centrés sur la principale phase d'activité, ce qui peut avoir comme conséquence une sous-représentation des données en marge de cette période.

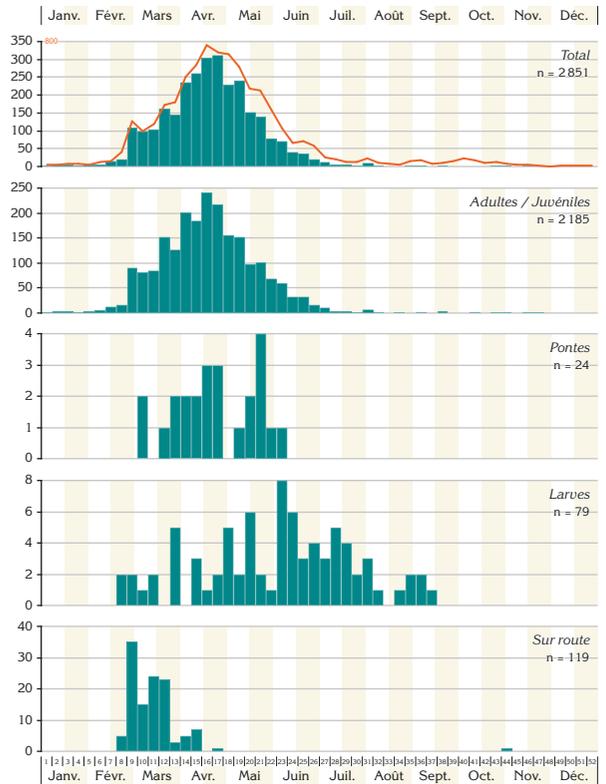
La courbe phénologique du total de données pour l'espèce suit parfaitement celle des Urodèles, et dépend essentiellement des individus observés dans les sites de reproduction. L'arrivée des tritons dans les biotopes aquatiques est assez rapide. On constate ainsi une augmentation des observations à partir de la semaine 7 (11 février), puis plus particulièrement à la semaine 9 (25 février) où l'on approche déjà la centaine d'observations par semaine. Les mouvements migratoires prénuptiaux peuvent se poursuivre vraisemblablement jusqu'au pic, atteint en semaine 16 (15 au 21 avril) voire un peu après, selon les conditions météorologiques, puis la courbe régresse progressivement jusqu'aux semaines 25 et 26 (après le 17 juin). Ensuite, les témoignages sont plus anecdotiques, et concernent davantage des individus en phase terrestre. La longueur de la période est sensiblement la même que pour le Triton alpestre.

L'espèce peut être présente très tôt dans les points d'eau, et l'on peut se demander si certains individus n'y restent pas, ou ne les rejoignent pas à l'automne ou en début d'hiver, comme il a été constaté par certains auteurs (MARTIN & ROLLINAT, 1894 ; VAN GELDER, 1973). Des recherches complémentaires à ces périodes seraient donc utiles. On dispose de quelques rares mentions hivernales, en point d'eau et en phase terrestre, mais aucune en décembre.

L'observation la plus tôt en saison est du 05-01-1988, dans une mare de Clamecy (58), à la Ferme Blanche. D. GIRAULT y dénombre 3 femelles, dont une gravide. Plus récemment, R. MILLARD indique la présence d'au moins 4 adultes dans une mare prairiale à Etrigny (71) le 12-01-2011. Les observations en points d'eau les plus tardives sont de D. GIRAULT le 21-11-1983, dans une mare de Gimouille (58) en bord d'Allier (1 adulte), et de M. BOUDEAU qui voit 11 adultes dont 1 mort dans un lavoir de Garchizy, toujours dans la Nièvre, le 15-11-2009.

Les informations sur les pontes restent peu nombreuses (24 données). Les premières sont signalées début mars, puis les mentions se poursuivent durant 3 mois, mais la période est certainement encore plus étalée, d'autant que des larves sont détectées dès fin février. Une femelle peut pondre plusieurs semaines durant (MIAUD, 1994).

Les pontes observées les plus précoces sont du 09-03-2000 dans une mare prairiale, plusieurs femelles accrochant alors leur œufs parmi la végétation aquatique (N. VARANGUIN, Dornes [58]). Les dernières



Phénologie du Triton palmé.



Nicolas VARANGUIN

Femelle de Triton palmé en train de déposer ses œufs sur les feuilles d'une Hottonie des marais.

Bois de l'Enfer, Pagny-le-Château, Côte-d'Or, 21 mai 2003.

observations sont celles d'une femelle pondant dans une ornière forestière le 02-06-2008 à Argilly (21) et d'une autre dans une mare le 05-06-2010 à Sermizelles (89, N. VARANGUIN).

Les premières larves sont donc observées très rapidement, dès la fin février, tandis qu'on peut encore en rencontrer dans les points d'eau certaines années jusqu'à au moins mi-septembre.

Le 20-02-1985, D. GIRAULT note la présence d'une larve dans une mare à Clamecy (58) mais il s'agissait, au vu de sa grande taille, d'un individu ayant passé l'hiver au sein du milieu aquatique. Dès le 23-02-2000, 1 larve est signalée à Saint-Brisson (58), dans le Morvan, à plus de 600 mètres d'altitude (M. LARTEAUD, D. LERAT, N. VARANGUIN). O. SOUCHE en observe également le 29-02-1996 à Boncourt-le-Bois (21) dans un étang forestier (l'étang du Bois). La citation la plus tardive est de D. LERAT, A. RÉVEILLON et A. RUFFONI à Dracy-Saint-Loup (71), le 11-09-2007 (5 larves dans une ornière forestière).

Les renseignements sur les dates de métamorphose sont manquants. Celle-ci peut intervenir entre juin et août, et certainement plus tard étant donné les observations tardives de larves disponibles.

N. VARANGUIN note un jeune métamorphosé le 09-08-2010, sur une pierre au bord d'une mare de Sermizelles (89), alors que plusieurs larves sont encore observées dans l'eau. Le 17-06-2012, P. et S. SAUTREAU, S. et N. VARANGUIN comptent plus d'une soixantaine de larves dans une mare récemment créée (quelques semaines auparavant), certaines assez petites et d'autres quasiment métamorphosées.

On dénombre très peu de données nous permettant d'évaluer les déplacements de l'espèce.

N. VARANGUIN note toutefois, le 12-03-2009, la présence d'une femelle adulte en plein bourg de Sermizelles (89), à 1 kilomètre environ du premier point d'eau connu pour accueillir des individus en reproduction.



Larve de Triton palmé. Sermizelles, Yonne, 28 juillet 2013.



Mâle en train de muer. 11 mai 2008.



Femelle à terre. Fontaine de l'Essart, Curtil-Saint-Seine, Côte-d'Or, 22 avril 2004.



Mâle nageant. Sermizelles, Yonne, 22 mars 2013.

Effectifs et observations remarquables

Les effectifs relatés par les observateurs sont sans doute très éloignés du nombre réel d'individus reproducteurs qui peuvent se rassembler dans les points d'eau. Très souvent, seuls quelques individus sont notés, mais il n'est pas rare que plusieurs dizaines soient observés, voire même plusieurs centaines. Des biotopes de grande superficie présentant des capacités d'accueil conséquentes peuvent sans doute être utilisés par des milliers d'adultes.

À Lavau (89), dans une mare forestière à Holtonie des marais ainsi que dans un fossé, en forêt de Saint-Fargeau, N. VARANGUIN, A. BARTA et N. JOSEPH notent plus de 300 adultes (et seulement une dizaine de Tritons alpestres), ainsi que plus de 200 sur une mare très proche, localisée à moins de 100 mètres (04-05-2005). Trois ans plus tard (15-04-2008), sur ces mêmes mares, C. DÉTROIT et N. VARANGUIN indiquent à nouveau des effectifs comparables. Toujours dans une mare forestière, F. et M. BOUCHONNET font mention de la présence d'au moins 200 adultes (Murlin, 58), forêt des Bertringes, 20-03-2000). Le 25-02-2011, C. RUOSO et N. VARANGUIN en observent également plus de 200 dans une petite mare de village de 7 mètres par 15 (Vézelay [89], les Bois de la Madeleine). Dans cette même mare, le 07-03-2013, N. VARANGUIN et G. BALAY en dénombrent 229 (144 mâles et 85 femelles).

Note de dernière minute : le 10-03-2013, D. BOURGET et M. GIBOIN comptabilisent 783 adultes dans la mare des Piteaux à Bellechaume (89), petite mare de lisière entre bois et culture dans un secteur où les points d'eau sont très isolés.

Les larves peuvent se compter par dizaines ou centaines dans les points d'eau de reproduction, mais elles restent souvent discrètes, cachées parmi la végétation, lorsque l'on prospecte à vue.

Les sites d'hivernage restent mal identifiés. On peut indiquer la découverte d'un adulte dans un tas de terre en janvier 1993 durant une période de gel (C. QUATRE, Saint-Fargeau [89]).

Mâle dans une flaque, en compagnie d'une larve de Salamandre tachetée. Combe Noire, Villiers-le-Duc, Côte-d'Or, 9 mars 2007.

Atteintes et menaces

Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont les mêmes que pour les autres espèces de tritons, même si son niveau d'exigence plus faible la rend moins sensible et que les risques de disparitions locales à court et moyen termes sont moindres.

Évolution

Comme pour les autres espèces, le manque de données historiques et de suivis limite fortement les conclusions sur cet aspect. On ne dénombre que 8 mailles où il n'a pas été revu après 1999, soit 2,7 % de l'ensemble des mailles occupées, ce qui est très peu. On ne distingue ainsi aucune diminution de son aire de répartition en région depuis ces dernières décennies et l'espèce se porte bien en région. Il a pu bénéficier aussi à certaines époques de la création des étangs. Néanmoins, la disparition et/ou la dégradation des biotopes dans de nombreux secteurs sont actuellement observées, et sont parfois considérables, ce qui induit nécessairement une régression des populations en termes de densité de milieux aquatiques utilisés pour la reproduction, au minima, voire même des diminutions des effectifs des populations et des extinctions locales. Il était curieusement noté commun (C) par P. BERT (1864), alors qu'il est plutôt très commun à extrêmement commun dans de nombreux secteurs de l'Yonne.



Nicolas VALENCUIN



Nicolas VALENCUIN

Certains individus de Triton palmé, comme cette femelle, présentent des taches assez conséquentes sur la face ventrale, ce qui peut induire des confusions avec le Triton ponctué. l'Eguchot, Chamoux, Yonne, 18 mars 2012.

Premiers observateurs de l'espèce par maille

Lissotriton helveticus (Razoumovsky, 1789)

E069N667 : BOUCHONNET F., BOUCHONNET M., 2000 ; E069N668 : DURET J.-L., 2001 ; E069N669 : BEAUCRUI A., 1982 ; E069N670 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E069N671 : WILLEM H., 1980 ; E069N672 : SAVEAN G., 1994 ; E069N673 : SAVEAN G., 1994 ; E069N678 : SAVEAN G., 1999 ; E070N662 : LERAT D., VARANGUIN N., 2003 ; E070N663 : COQUERY S., 2000 ; E070N664 : GIRAULT D., WILLEM H., 1983 ; E070N665 : BARD D., 2000 ; E070N666 : BOUCHONNET F., BOUCHONNET M., 2000 ; E070N667 : BOUCHONNET F., BOUCHONNET M., 2000 ; E070N668 : BOUCHONNET F., BOUCHONNET M., 2000 ; E070N670 : ALLEAUME G., 2000 ; E070N671 : GIRAULT D., 1993 ; E070N672 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E070N673 : SAVEAN G., 1998 ; E070N674 : BAILLY G., 1992 ; E070N675 : VARANGUIN N., 2003 ; E070N676 : VARANGUIN N., 2003 ; E070N677 : VARANGUIN N., 2003 ; E070N678 : BEAUDOIN D., VARANGUIN N., 2003 ; E070N679 : BEAUDOIN D., VARANGUIN N., 2003 ; E070N680 : SAVEAN G., 2001 ; E071N662 : WILLEM H., 1985 ; E071N663 : GUEGAN B., 2000 ; E071N665 : DUTROIT C., 2008 ; E071N666 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E071N667 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E071N669 : ALLEAUME G., 2000 ; E071N670 : ALLEAUME G., 2000 ; E071N671 : BARRAL T., 1999 ; E071N672 : DAGNAS P., DUCHESNE D., 1999 ; E071N673 : 1997 ; E071N674 : BARRAL T., 1997 ; E071N675 : SAVEAN G., 1997 ; E071N676 : SAVEAN G., 2000 ; E071N677 : DE RYCKE J.-L., 1999 ; E071N678 : DE RYCKE J.-L., 1999 ; E071N679 : SAVEAN G., 2003 ; E072N662 : LALEURE J.-C., 1985 ; E072N663 : LALEURE J.-C., 1986 ; E072N664 : CHAPALAIN A., CHAPALAIN C., CHAPALAIN J., LALEURE J.-C., 1985 ; E072N665 : GIRAULT D., 1989 ; E072N666 : DETROIT C., 2008 ; E072N667 : GIRAULT D., 1995 ; E072N668 : GIRAULT D., 1988 ; E072N669 : GIRAULT D., 1988 ; E072N670 : GIRAULT D., 1988 ; E072N671 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2001 ; E072N672 : SAVEAN G., 1997 ; E072N673 : SAVEAN G., 1997 ; E072N674 : VARANGUIN N., 2003 ; E072N675 : BARRAL T., 1999 ; E072N676 : SAVEAN G., 1998 ; E072N677 : DE RYCKE J.-L., 1999 ; E072N678 : DE RYCKE J.-L., 1998 ; E072N679 : DE RYCKE J.-L., DUCHESNE D., 1999 ; E072N680 : BARTA A., VARANGUIN N., 2003 ; E073N663 : LALEURE J.-C., 1984 ; E073N664 : LALEURE J.-C., 1985 ; E073N665 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E073N666 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E073N667 : GIRAULT D., 1988 ; E073N668 : VARANGUIN N., 2009 ; E073N669 : GIRAULT D., 1982 ; E073N670 : GIRAULT D., 1978 ; E073N671 : GIRAULT D., 1985 ; E073N673 : VALLADE J., 1998 ; E073N674 : VALLADE J., 1998 ; E073N675 : MATHIEU B., 1997 ; E073N676 : SAVEAN G., 1999 ; E073N677 : HABERT F., 1997 ; E073N678 : DE RYCKE J.-L., DUCHESNE D., 1998 ; E074N662 : LALEURE J.-C., 1985 ; E074N663 : LALEURE J.-C., 1984 ; E074N664 : LALEURE J.-C., 1985 ; E074N665 : FICHEUX S., KOENIG C., LERAT D., 2012 ; E074N666 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E074N667 : WILLEM H., 1980 ; E074N668 : GROSS D., 1982 ; E074N669 : GROSS D., 1982 ; E074N670 : GIRAULT D., 1981 ; E074N671 : VANGERTINUY F., 1982 ; E074N672 : BAILLY G., 1993 ; E074N673 : SAVEAN G., 1998 ; E074N674 : SAVEAN G., 1998 ; E074N675 : BARRAL T., 1999 ; E074N676 : MARTAUD A., 2004 ; E074N677 : SAVEAN G., 2000 ; E074N678 : DE RYCKE J.-L., 1993 ; E074N679 : SAVEAN G., 2001 ; E075N662 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E075N663 : BOUDRAND M., 1982 ; E075N664 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E075N665 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E075N666 : MC GARVA C., 2000 ; E075N667 : HAMANT R., 2000 ; E075N668 : RAFFAELLI J., 1981 ; E075N669 : WILLEM H., 1985 ; E075N670 : SAVEAN G., 1999 ; E075N671 : MILPIED J.-P., SAVEAN G., 1999 ; E075N672 : VARANGUIN N., 1995 ; E075N673 : BAILLY G., 1992 ; E075N674 : QUATRE C., 1993 ; E075N675 : BAILLY B., 1997 ; E075N676 : MATHIEU B., 1983 ; E075N677 : MATHIEU B., 1985 ; E076N660 : GASSER L., 1999 ; E076N662 : DUPUIS D., 1988 ; E076N663 : CARTIER A., LERAT D., 2007 ; E076N664 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E076N665 : VARANGUIN N., 1999 ; E076N666 : VARANGUIN N., 1999 ; E076N667 : PICARD D., ROUE S. G., VARANGUIN N., 2001 ; E076N668 : LEMMEL C., VARANGUIN N., 2003 ; E076N669 : PICARD D., ROUSSEAU J., VARANGUIN N., 2001 ; E076N670 : RICHARD F.-J., 1997 ; E076N71 : BARTA A., VARANGUIN N., 1999 ; E076N72 : LERAT D., VARANGUIN N., 2005 ; E076N74 : BAILLY G., 1994 ; E076N76 : DIRKSEN T., HABERT F., 1998 ; E077N657 : KARAMALENGOS O., 2008 ; E077N659 : KARAMALENGOS O., 2008 ; E077N660 : PORNON A., 1998 ; E077N661 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E077N662 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E077N663 : BALAY G., LERAT D., 2011 ; E077N664 : ROUE S. G., SIRUGUE D., VARANGUIN N., 2001 ; E077N665 : BARNAY J., 1999 ; E077N667 : GIRAULT D., 1988 ; E077N668 : JOUANNIN C., 1988 ; E077N669 : ROUE S. G., 1998 ; E077N670 : SAVEAN G., 1998 ; E077N671 : BARDET O., 1987 ; E077N672 : SAVEAN G., 1997 ; E077N673 : BARDET O., 1993 ; E077N674 : SAVEAN G., 1997 ; E077N675 : DIRKSEN T., 1998 ; E077N676 : DIRKSEN T., 2000 ; E078N656 : GASSER L., 1999 ; E078N657 : GASSER L., 1999 ; E078N658 : KARAMALENGOS O., 2008 ; E078N659 : RAJOT J.-C., YVERNAULT J., 1999 ; E078N661 : VARANGUIN N., 2002 ; E078N663 : BALAY G., LERAT D., 2011 ; E078N664 : VARANGUIN N., 2000 ; E078N665 : SIRUGUE D., 1996 ; E078N666 : PICARD D., VARANGUIN N., 2001 ; E078N667 : GIRAULT D., 1988 ; E078N668 : CHAPIUS V., 1996 ; E078N669 : BELLENFANT S., 1997 ; E078N670 : BARDET O., VARANGUIN N., 2000 ; E078N671 : BARDET O., VARANGUIN N., 2000 ; E078N673 : VARANGUIN N., 2002 ; E078N674 : BOUCHONNET F., VARANGUIN N., 2002 ; E078N675 : DIRKSEN T., 1998 ; E078N676 : BAUDRAND B., MARTAUD A., MEZANI S., 2002 ; E079N657 : GASSER L., 1998 ; E079N658 : GASSER L., 1999 ; E079N659 : GASSER L., 1999 ; E079N660 : VARANGUIN N., 2002 ; E079N662 : VARANGUIN N., 2002 ; E079N663 : MARION E., 1999 ; E079N664 : VARANGUIN N., 1999 ; E079N665 : BARNAY G., 1999 ; E079N666 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2000 ; E079N667 : VARANGUIN N., 1999 ; E079N668 : ROUE S. G., SIRUGUE D., 1997 ; E079N669 : RICHARD F.-J., 1997 ; E079N670 : LARTAUD M., VARANGUIN N., 2000 ; E079N671 : BONAFE O., 2003 ; E079N672 : SAVEAN G., 1998 ; E079N673 : DIRKSEN T., 1999 ; E079N674 : DIRKSEN T., 1999 ; E079N675 : DIRKSEN T., 1998 ; E080N657 : GASSER L., 1998 ; E080N659 : RAJOT J.-C., YVERNAULT J., 1999 ; E080N660 : CARRE B., VARANGUIN N., 2006 ; E080N662 : MAY J., MUNICH B., VARANGUIN N., 2001 ; E080N663 : BOURDEAUX Y., NOTTEGHEM P., 2008 ; E080N664 : MARION E., 1999 ; E080N665 : LERAT D., REVEILLON A., RUFFONI A., 2007 ; E080N666 : GASSER L., 1999 ; E080N667 : DELAGNEAU L., MALGOUYRES F., VARANGUIN N., 2001 ; E080N668 : LERAT D., 2004 ; E080N669 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2000 ; E080N670 : VARANGUIN N., 2002 ; E080N671 : BALAY G., 2009 ; E081N658 : HAMANT R., 1999 ; E081N659 : GUERMEUR G., NAUCHE G., 2007 ; E081N661 : VACHER J., 2004 ; E081N663 : FAZIO C. (de), PEREZ G., PRUNIER J., 2010 ; E081N664 : VARANGUIN N., 2007 ; E081N665 : 1999 ; E081N666 : THOUVENOT J., VARANGUIN N., 2002 ; E081N667 : MALNUIF M., VARANGUIN N., 2004 ; E081N668 : DURET J.-L., NAUCHE G., 2001 ; E081N669 : VARANGUIN N., 2002 ; E081N670 : BONAFE O., 2003 ; E081N671 : BONAFE O., 2004 ; E081N672 : CLAIR B., ROUE S. G., VARANGUIN N., 2000 ; E081N673 : MALGOUYRES F., 2000 ; E081N674 : BARRE B., DURET J.-L., MICHAUD E., NAUCHE G., 2002 ; E081N675 : FOUTEL C., 2011 ; E082N558 : HAMANT R., 1998 ; E082N559 : GUERMEUR G., NAUCHE G., 2007 ; E082N660 : FAUCHEUX P., 1982 ; E082N662 : PORNON A., 1997 ; E082N663 : MALLET P., 2012 ; E082N664 : VERSCHEURE F., 1990 ; E082N665 : PINSTON H., 1980 ; E082N666 : DELAGNEAU L., THOUVENOT J., VARANGUIN N., 2002 ; E082N667 : BARDET O., 2003 ; E082N668 : DURLET P., 2004 ; E082N669 : DUBAU N., 2009 ; E082N670 : DURLET P., 2000 ; E082N671 : DELAGNEAU L., DELERUE E., GUIETTINNE L., LERAT D., MEZANI S., ROUE S. G., VARANGUIN N., 2002 ; E082N672 : MALGOUYRES F., 2002 ; E082N673 : HESLOT R., MALGOUYRES F., OBSTETAR P., 2002 ; E082N675 : BARRE B., DURET J.-L., MEZANI S., NAUCHE G., 2002 ; E083N657 : GASSER L., 1999 ; E083N659 : GASSER L., 1999 ; E083N660 : MEZANI S., 2002 ; E083N661 : BOURJON G., VACHER N., 1997 ; E083N662 : BOURJON G., VACHER N., 1997 ; E083N663 : HAMANT R., 1999 ; E083N664 : BAUDRAND B., VARANGUIN N., 2002 ; E083N665 : BAUDRAND B., VARANGUIN N., 2002 ; E083N666 : PLAT R., 2001 ; E083N667 : MEZANI S., 1999 ; E083N668 : DURANDAL, 1983 ; E083N670 : PICARD D., VARANGUIN N., 2001 ; E083N671 : SOUFFLOT P., 2003 ; E083N672 : DURLET P., SOUFFLOT J., SOUFFLOT P., 2004 ; E083N674 : BARRE B., 2003 ; E084N661 : GAYET P., 2000 ; E084N662 : GAYET P., 2000 ; E084N663 : GAYET P., MEZANI S., VARANGUIN N., 2000 ; E084N664 : GRAND B., 2000 ; E084N665 : BAUDRAND B., VARANGUIN N., 2002 ; E084N666 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2003 ; E084N667 : PUISSANT S., 1996 ; E084N668 : RULMANN C., 2002 ; E084N669 : PINSTON H., 1985 ; E084N670 : MARION E., 1999 ; E084N671 : FROCHOT B., 1998 ; E084N673 : DURET J.-L., NAUCHE G., 2001 ; E084N674 : 2004 ; E084N675 : 1992 ; E085N660 : HAMANT R., 1999 ; E085N661 : MICHON A., 1993 ; E085N662 : MEZANI S., 2000 ; E085N663 : VARANGUIN N., 2003 ; E085N664 : BAUDRAND B., VARANGUIN N., 2002 ; E085N665 : BALAY G., 2008 ; E085N666 : FROCHOT B., 1974 ; E085N667 : SOUCHE O., 1995 ; E085N669 : ANONYME, 1950 ; E085N670 : FROCHOT B., 1991 ; E085N672 : VARANGUIN N., 2005 ; E085N673 : VARANGUIN N., 2005 ; E086N660 : GALLET M.-H., MARTAUD A., VARANGUIN N., 2003 ; E086N661 : MICHON A., 1993 ; E086N662 : MARTAUD A., MEZANI S., 2005 ; E086N663 : SIRUGUE D., 1998 ; E086N667 : BALAY G., 2008 ; E086N669 : PINSTON H., 1982 ; E086N670 : DELAGNEAU L., 2000 ; E086N671 : SOUCHE O., 2005 ; E086N672 : ALRIC F., LERAT D., 2005 ; E086N673 : AUBERT G., CAUX S., 2006 ; E087N659 : MICHON A., 1993 ; E087N660 : MICHON A., 1993 ; E087N661 : MICHON A., 1993 ; E087N662 : MARTAUD A., VARANGUIN N., 2003 ; E087N663 : AUBERT G., VARANGUIN N., 2000 ; E087N664 : VARANGUIN N., 2005 ; E087N666 : VARANGUIN N., 2003 ; E087N667 : FOUTEL C., 2010 ; E087N668 : BOBILLIER C., CARTIER A., DELERUE A., JOUVE L., LE ROUX B., 2010 ; E087N670 : PITOIS J., 2005 ; E088N659 : GALLET M.-H., MARTAUD A., VARANGUIN N., 2003 ; E088N661 : MICHON A., 1993 ; E088N663 : CALONNIER E., PEREZ G., 2010 ; E088N664 : CALONNIER E., PEREZ G., 2010 ; E088N668 : BOLLACHE L., 1998 ; E088N669 : BOFFET M., ROUE S. G., VARANGUIN N., 2003 ; E088N671 : BROCHET A.-L., LERAT D., 2005 ; E088N672 : BEDRINS G., 1997